LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS

Organisme certificateur mandaté par
AFNOR Certification

GRILLE TARIFAIRE

MARQUE NF ENVIRONNEMENT – SACS A DECHETS

SOMMAIRE

1. **Obtention de la certification (par site de production)**
2. **Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
3. **Extension d'admission**
4. **Droit d'usage de la marque NF-Environnement**
5. **Demande administrative**

Janvier 2024

Le coût des audits et des essais sont définis dans la grille tarifaire des règles de certification de la marque NF « Sacs à déchets en matières plastiques » (NF082).

1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (par site de production)

PRESTATIONS	TARIF (en € HT.)
Frais de participation à l'élaboration des règles de certification	3552
Instruction technique du dossier - pour une première référence dimensionnelle (et une caractéristique technique) - par référence dimensionnelle supplémentaire (ou par caractéristique technique supplémentaire)	1920 550
Audit (comprenant la préparation, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement pour les sites en France métropolitaine) – frais de séjour et de déplacement en sus	Cf. grille tarifaire NF082 § 1 et 6

2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production)

PRESTATIONS		TARIF (en € HT.)
Suivi qualité du dossier		1920
Droit d'usage de la marque NF Environnement		§ 4.
Instruction technique du dossier pour tout renouvellement de certificat	Pour une formulation	942
	Pour les formulations suivantes	238
Audit (comprenant la préparation, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement pour les sites en France métropolitaine) – frais de séjour et de déplacement en sus		Cf. grille tarifaire NF082 § 2 et 6

3. EXTENSION D'ADMISSION

PRESTATIONS	TARIF (en € HT.)
Instruction technique du dossier pour une nouvelle formulation	1256
Instruction technique du dossier pour une nouvelle référence (d'une formulation déjà admise) ou pour modification d'une caractéristique technique	942

4. DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF-ENVIRONNEMENT

Tranche de chiffre d'affaires, des produits certifiés	Redevance pour droit d'usage par entreprise
0 à 1,346 M€	1146 € HT
1,346 à 4,329 M€	0,075 % du CA en € HT
≥ à 4,329 M€	0,05 % du CA en € HT + 1228 € HT

Ce droit d'usage est plafonné à 10427 € HT.

5. DEMANDE ADMNISTRATIVE

PRESTATIONS	TARIF (en € HT)
Emission d'un certificat suite à modifications administratives	493
Traitement d'un recours contre décision	2758